

UN ESPACE PERSONNEL

La communauté de communes de l'île d'Oléron met à votre disposition un outil sécurisé qui vous permet de dématérialiser toutes vos démarches taxe de séjour.

- Calcul simple de vos taxes de séjour,
- Tableau de bord des actions à faire,
- Transmission de vos déclarations,
- Historique de vos précédentes déclarations,
- Reversement en ligne,
- Modifications de vos informations personnelles et / ou de vos logements,
- Documents utiles en téléchargement,
- Statistiques personnelles.

LA TAXE DE SÉJOUR

C'est une ressource perçue par les collectivités locales qui permet de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique et à la protection des espaces naturels. Elle est régie par le code général des collectivités territoriales.

Elle concerne tous les hébergements loués pour de courtes durées, professionnels ou non.

Contact

VOTRE RÉFÉRENT TAXE DE SÉJOUR

05 46 47 88 86
(Uniquement le matin)
taxe-sejour@cdc-oleron.fr

Assistance Technique 3D Ouest
02 56 66 20 05 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-18h
support-taxedesejour@3douest.com

 **ÎLE D'OLÉRON**
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

59 route des Allées - CS 70085
17310 Saint-Pierre d'Oléron
05 46 47 24 68
cdc-oleron.com

Suivez-nous sur Facebook :
[@communautede.liledoleron](https://www.facebook.com/communautede.liledoleron)

 **ÎLE D'OLÉRON**
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

2024

TAXE DE SÉJOUR

Simplifiez vos démarches

1 CONNEXION



VOUS AVEZ REÇU UN MAIL D'INVITATION

SE CONNECTER



PREMIERE CONNEXION OU MOT DE PASSE OUBLIÉ ?

Vous recevez un mail contenant un lien pour créer votre mot de passe.

PAS ENCORE DE COMPTE

CRÉATION D'UN NOUVEAU COMPTE



Après validation vous recevrez par mail un lien pour créer votre mot de passe.

<https://taxe.3douest.com/iledoleron.php>

2 DÉCLARATION

VOUS LOUEZ EN DIRECT



Saisie manuelle
du registre

*Vous percevez et déclarez la taxe de séjour.
Le montant de taxe de séjour à reverser se calcule.*

VOUS LOUEZ PAR UN TIERS



Location
via tiers
collecteurs

*La taxe de séjour est collectée pour vous. Vous indiquez
les périodes commercialisées par un tiers.*

Une déclaration à 0 € s'enregistre.

VOUS N'AVEZ PAS LOUÉ



Je n'ai pas
loué

Pour une longue période sans location.

Une déclaration à 0 € s'enregistre.

Validez vos déclarations, y compris celles à 0 €, en fin de période

3 REVERSEMENT

Votre plateforme :
<https://taxe.3douest.com/iledoleron.php>



COLLECTE	REVERSEMENT
1er janvier - 31 mars	avant le 30 avril
1er avril - 30 juin	avant le 31 juillet
1er juillet - 30 septembre	avant le 31 octobre
1er octobre - 31 décembre	avant le 31 janvier N+1

- Carte bancaire ou prélèvement unique dans votre espace en ligne, dès validation de toutes vos déclarations
- Virement (référence : paiement TS + nom)
Le RIB est disponible sur la plateforme
- Chèque à l'ordre :
Régie de recettes taxe de séjour

59 route des allées - CS 70085
Service Taxe Séjour
17310 SAINT-PIERRE D'OLÉRON